

Club de Soccer de Longueuil

RÈGLEMENTS

**Ligue de soccer intérieur de Longueuil (hiver 2023-2024)
Sénior féminin (Ligue d'été 7 vs 7) (été 2024)**

Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.



Respect,

Intégrité,

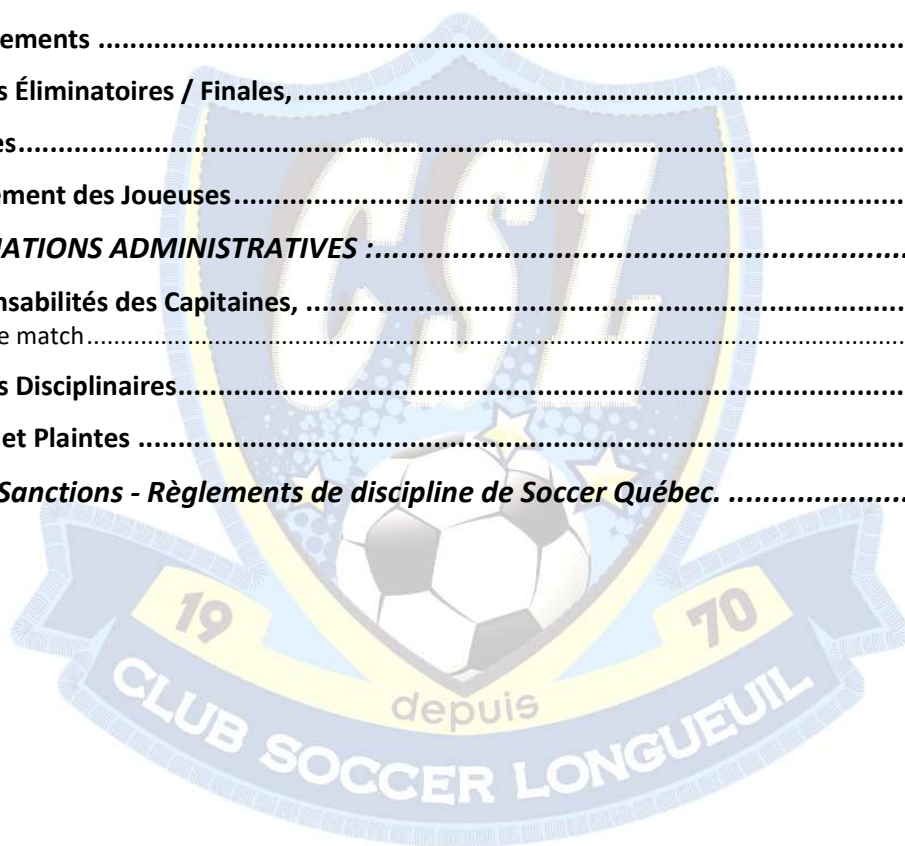
Unité,

Excellence

Version finale au 7 novembre 2023

Table des matières

1.0 Soccer 7 vs 7 (Ligue Mixte et Ligue féminine) :	3
1.1 Nombre de Joueurs / Format de Match	3
1.2 Durée d'un Match	3
1.3 Lois du Jeu	4
Terrain intérieur	5
1.4 Replacements	5
1.5 Matches Éliminatoires / Finales,	5
1.6 Arbitres	5
1.7 Équipement des Joueuses	6
2.0 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES :	6
2.1 Responsabilités des Capitaines,	6
Feuille de match	6
2.2 Actions Disciplinaires	6
2.3 Protêt et Plaintes	7
Annexe 1 - Sanctions - Règlements de discipline de Soccer Québec.	8



1.0 Soccer 7 vs 7 (Ligue Mixte et Ligue féminine) :

1.1 Nombre de Joueurs / Format de Match

- Les matchs se jouent au format 7 contre 7
- Une équipe doit aligner au moins cinq (5) joueurs (incluant le gardien de but) sur le terrain pour pouvoir débiter la partie et avoir un minimum de 5 joueurs (incluant le gardien de but) durant toute la durée de la partie.

Aucun délai d'attente si pas 5 joueurs. Le match sera perdu par forfait

Un joueur inscrit comme réserviste (3 matchs), ne peut jouer qu'avec une seule équipe. Pour être éligible aux séries éliminatoires, il doit avoir joué un minimum de 2 matchs durant la saison régulière.

Aucun échange permis de joueur ou de gardien de but entre les équipes durant la saison ou les séries éliminatoires. L'équipe fautive, perdra par forfait (-3 points au classement).

1.2 Durée d'un Match

- **Saison intérieure** : Un match se compose de deux mi-temps de trente (2 x 30) minutes pour un total de soixante (60) minutes jouées.
- La mi-temps entre les deux demies est un maximum de 2 minutes.
- Si un match est arrêté par l'arbitre avant la fin du temps réglementaire (cas de force majeure, exemples : fermeture des lumières; joueur blessé nécessitant l'ambulance; autres...), la ligue considérera le match comme valide si 50% (30 minutes) du match a été joué. L'arbitre devra inscrire sur la feuille de match la raison de l'arrêt du match.
- Si moins de trente (30 minutes), la ligue pourra décider de valider le résultat du match si l'écart de buts entre les deux équipes était supérieur à trois buts.
- **Saison extérieure (Ligue féminine)** : Un match se compose de deux mi-temps de trente-cinq (2 x 35) minutes pour un total de soixante (70) minutes jouées.
- La mi-temps entre les deux demies est un maximum de 2 minutes
- Si un match est arrêté par l'arbitre avant la fin du temps réglementaire (cas de force majeure, exemples : orages électriques; fermeture des lumières; joueur blessé nécessitant l'ambulance; autres...), la ligue considérera le match comme valide si 75% (53 minutes) du match a été joué. L'arbitre devra inscrire sur la feuille de match la raison de l'arrêt du match.
- La ligue pourra décider de valider le résultat du match si la première demie a été complétée (35 minutes) ou plus, si l'écart de buts entre les deux équipes était supérieur à trois buts.

- Si une équipe perd par 6 buts ou plus, l'équipe perdante peut demander à l'arbitre, lors d'un arrêt de jeu, de mettre fin au match, et ce sans pénalité. La ligue considérera le match comme valide et les sanctions disciplinaires (cartons) et les buts seront comptabilisés comme pour tout autre match.
- **Le chronomètre de l'arbitre commencera à l'heure prévue pour le début du match.**

1.3 Lois du Jeu

Les Lois du Jeu IFAB / FIFA à jour sera en vigueur pour tous les matches et doivent être appliquées à la lettre sauf mention contraire ci-dessous.

- Toutes les fautes sont sanctionnées par un coup franc direct ou un coup de pied de réparation (si commise par l'équipe défendante dans sa surface de réparation).
- **Exception :** Un coup franc direct (***) est accordé si, à l'intérieur de sa surface de réparation, un gardien de but commet l'une des infractions suivantes :
 - Est en possession du ballon avec ses mains/bras pendant plus de six secondes avant de le relâcher ;
 - Touche le ballon du bras ou de la main après l'avoir lâché, sans qu'il ait été touché par un autre joueur ;
 - Touche le ballon du bras ou de la main à moins qu'il ait clairement joué ou essayé de jouer le ballon au pied :
 - Sur une passe bottée délibérément par un coéquipier ;
 - Directement sur une rentrée de touche effectuée par un coéquipier.

***Pas de pénalty mais un coup franc direct est accordé sur le point de la surface de réparation le plus proche de l'infraction et également parallèle à la ligne de but. L'équipe défensive peut faire un mur à une distance de 6 mètres du ballon. **La reprise du jeu se fera au sifflet de l'arbitre.**

- La distance à respecter pour toutes les fautes, coups de pied de coin et coups de pied de but est de 6 mètres.
 - 2 mètres pour la rentrée de touche.
 - 4 mètres pour la balle à terre
- **Toutes les formes de tacles glissés (au sol) contre une adversaire sont illégales (même si le ballon est joué).**

Terrain intérieur

Lorsque le ballon touche le plafond en cours de jeu :

- a. Perte de possession pour la dernière équipe ayant touché le ballon.
- b. Balle à terre pour l'équipe adverse à l'endroit où le ballon a touché le plafond.
- c. Si le ballon touche le plafond dans la surface de réparation, balle à terre au gardien peu importe l'équipe ayant touché le ballon en dernier.

1.4 Replacements

- Les remplacements se font (**à la volée et par le centre du terrain entre les 2 bancs des joueurs**), l'autorisation de l'arbitre n'est pas nécessaire mais le joueur remplaçant ne peut entrer sur le terrain jusqu'au moment où **le joueur** remplacé quitte le terrain.
- Les remplacements sont illimités.
 - En cas d'infraction à la procédure si le ballon est en jeu, un coup franc direct sera accordé à l'intersection de la ligne centrale et de la ligne de touche.
- **Joueur en retard** : il doit être inscrit sur la feuille de match avant le début du match et peut arriver à tout moment. Il doit être vérifié par l'arbitre.

1.5 Matches Éliminatoires / Finales,

- En cas d'égalité, le match passera directement en séance de tir au but respectant la même procédure que la FIFA.

1.6 Arbitres

- Chaque match aura un arbitre assigné.
- L'arbitre doit saisir les résultats dans **Spordle** et envoyer une photo des feuilles de match au responsable à communautaire@soccerlongueuil.com dans les **48 heures** suivant le match.
- Les arbitres doivent être présents sur le terrain **15 à 20 minutes** avant le match.
- Les arbitres doivent vérifier les équipes et les joueuses avant le match et compléter, s'il y a lieu, à la mi-temps et à la fin de la partie, si requis.
- Les arbitres doivent signaler tout comportement inacceptable au Directeur à l'arbitrage et Responsable de la Ligue dans les plus brefs délais afin d'assurer un suivi rapide.
- Si un joueur est expulsé, l'arbitre doit remplir le rapport disciplinaire et l'envoyer au Directeur à l'arbitrage et Responsable de la Ligue dans les **48 heures** suivant le match.

1.7 Équipement des Joueuses

L'équipement obligatoire pour jouer comprend :

- Maillot avec des manches et numéro.
 - Short
 - Chaussettes qui couvrent les protège-tibias
 - Protège-tibias, ils doivent être en matière adéquate pour **offrir un degré de protection raisonnable** et doivent être recouverts par les chaussettes
 - Chaussures fermées.
- Tous les bijoux / lunettes non sportives doivent être enlevés avant le match.

2.0 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES :

2.1 Responsabilités des Capitaines,

Feuille de match

- À chacune des parties, le capitaine doit présenter une feuille de match au moins 15 minutes avant l'heure du match. La feuille de match doit être complétée avec les bons numéros des joueurs.
- Présenter les passeports des joueurs pendant les vérifications.
- Responsable de l'identité de chaque joueur présent sur la feuille de match et sur le terrain.
 - Utiliser ou aligner une personne inéligible entraînera une suspension de trois (3) mois (selon Règlements de discipline de Soccer Québec)

2.2 Actions Disciplinaires

Voir Annexe 1 pour la grille de sanctions selon Règlements de discipline de Soccer Québec.

Tout joueur non inscrit qui participe à un match ou qui participe à un match sous fausse identité :

L'équipe perd par forfait.

3 points sont retirés à l'équipe au classement (-3 points au classement).

Le joueur qui joue sous fausse identité, sera suspendu pour une période d'un an et ne pourra participer à aucune autre ligue de soccer.

Tout joueur qui attaque physiquement un officiel (arbitre, personnel du club, bénévole) sera suspendu jusqu'à son audition devant le comité de discipline de Soccer Québec. Délais peut être de 3 mois à un an, voire plus.

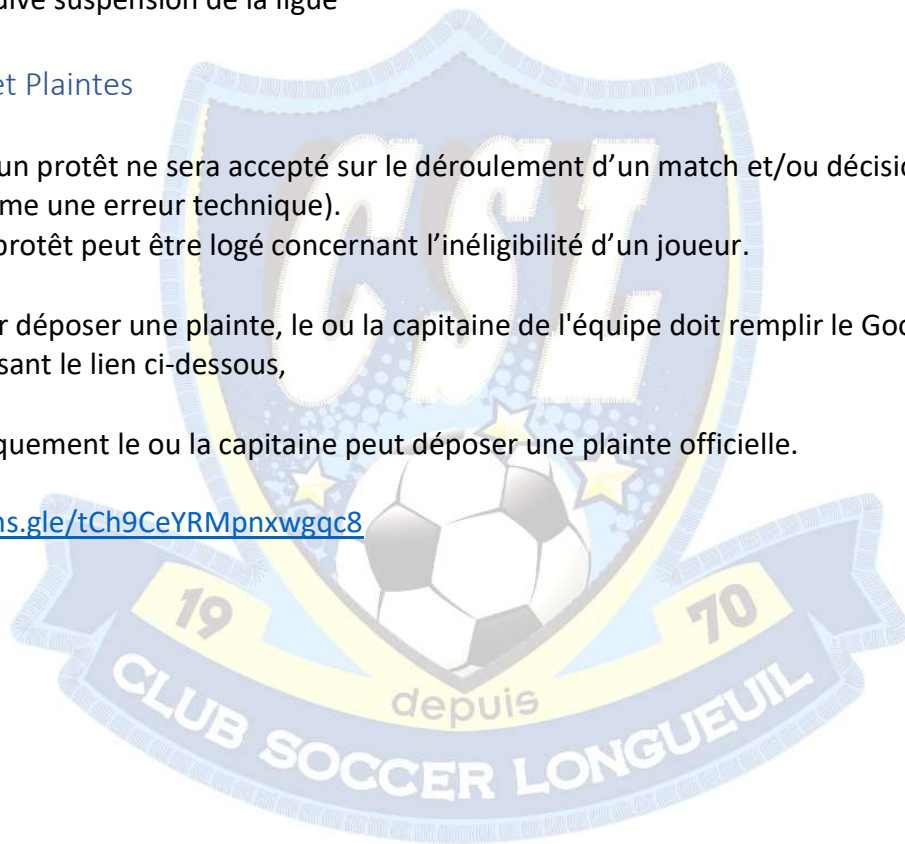
Tout joueur qui se rend coupable de violence verbale, harcèlement, intimidation envers un officiel du club (arbitre, personnel du club, bénévole) :

- Une enquête disciplinaire menée par les responsables de la ligue et des arbitres.
- 1^{ère} infraction, un minimum de 4 matchs de suspension. Suspension sera doublée si envers un officiel de 18 ans ou moins.
- Récidive suspension de la ligue

2.3 Protêt et Plaintes

- Aucun protêt ne sera accepté sur le déroulement d'un match et/ou décision de l'arbitre (même une erreur technique).
- Un protêt peut être logé concernant l'inéligibilité d'un joueur.
- Pour déposer une plainte, le ou la capitaine de l'équipe doit remplir le Google Forms en utilisant le lien ci-dessous,
- Uniquement le ou la capitaine peut déposer une plainte officielle.

<https://forms.gle/tCh9CeYRMpnxwgqc8>



Annexe 1 - Sanctions - Règlements de discipline de Soccer Québec.

ANNEXE 1

Sanctions suggérées

atteintes physiques et verbales

		actes physiques et verbales						
		gravité faible		gravité moyenne		gravité forte		infraction commise par
		infraction commise envers		infraction commise envers		infraction commise envers		
		joueurs, dirigeants, entraîneurs	officiels de match	joueurs, dirigeants, entraîneurs	officiels de match	joueurs, dirigeants, entraîneurs	officiels de match	officiels de match
9.1 a.	Blesser, causer des lésions corporelles volontairement (nécessitant un suivi médical)					12 mois	24 mois	24 mois
9.1 a.	Menacer de porter atteinte à la sécurité	2 matchs	1 mois	3 matchs	3 mois	5 matchs	6 mois	9 mois
9.1 b.	Cracher en direction	2 matchs	1 mois	3 matchs	3 mois	5 matchs	6 mois	9 mois
9.1 b.	Cracher sur	4 matchs	2 mois	6 matchs	6 mois	10 matchs	12 mois	18 mois
9.1 b.	Tenter de pousser, bousculer ou frapper	1 match	<1 mois	2 matchs	2 mois	4 matchs	3 mois	6 mois
9.1 b.	Pousser, bousculer ou frapper	3 matchs	3 mois	5 matchs	5 mois	6 matchs	9 mois	12 mois
9.1 c.	Propos hostiles et violence verbale	1 match	<1 mois	2 matchs	3 mois	4 matchs	6 mois	9 mois
9.1 c.	Propos racistes, sexistes, homophobes, etc.					5 matchs	6 mois	12 mois
9.1 d.	Poursuivre un arbitre					4 matchs		
9.2 d.	Comportement violent ou bagarre	2 matchs		4 matchs		6 matchs		

comportements dérogatoires

		infraction commise par		
		joueurs, dirigeants, entraîneurs, clubs	officiels de match	amende maximale
10.1	Porter préjudice au soccer	6 mois	12 mois	5 000 \$
10.2	Fraude ou dissimulation	3 mois	6 mois	2 000 \$
10.3	Assurer la sécurité des arbitres			1 000 \$
10.4	Utiliser ou aligner une personne inéligible	3 mois		2 000 \$